

Procès-verbal de la réunion de Bureau Association ROBIN DU BOIS

Tenue en visio-conférence le 23 mars 2022 à 18h00

La présidence de la séance est assurée par Mr Yvan RUNET

Le secrétariat de la séance est assuré par Mr François COROMPT

Personnes présentes :

- Julie FAURE-LAURENT
- Maxime DUPUIS
- François COROMPT
- Yvan RUNET

Personne absente excusée :

- *Sans objet*

Après avoir vérifié que l'assemblée était en nombre pour siéger, le Président ouvre la séance.

Ordre du jour de la Réunion de Bureau

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée, à savoir :

- Mise en place de l'organisation du Bureau
- Gestion du listing des adhérents
- Bilan adhérents (Maxime)
- Prise en main de la comptabilité avec Clémentine (Maxime)
- Etat d'avancement de la convention avec CFDT (François)
- Points divers.

Compte-rendu

1. Organisation du Bureau

Définition de l'organisation des réunions de Bureau

Les réunions de bureau se tiendront en visio-conférence pour faciliter leur mise en œuvre et limiter les déplacements, elles seront tenues à une fréquence mensuelle : ces réunions seront de deux types :

- Réunions de partage des affaires en cours et d'avancement des adhésions et comptes ;
- Réunions portant sur des sujets spécifiques et déclenchées au besoin pour traiter ces sujets.

Répartition des rôles des membres du bureau

Le Rôle de Vice-Président n'étant pas défini, Julie propose de gérer ponctuellement des projets :

- Le Parc nous a sollicité pour un camp Scout pour l'été 2022 : Julie se chargera de gérer ce projet.

Rappel sur l'organisation documentaire

L'accès aux documents de l'association continuera à se faire sur DRIVE ; nous profiterons de l'expérience de Julie sur ce fonctionnement, elle donnera l'accès aux dossiers à Maxime et à François.

Le dossier accessible par DRIVE comporte :

Un dossier **COMPTABILITE** :

- Le fichier excel de la base des adhérents (modifiable seulement par le Trésorier)
- Un fichier pdf de la mise à jour mensuel du Budget en cours (édité par le Trésorier)

Un dossier **COMPTE-RENDUS DE REUNIONS** :

- Tous les comptes-rendus complets de chaque réunion des organes de Direction de l'Association au format, signés au format pdf sécurisé.

Un dossier **CORRESPONDANCE** :

- Tous les courriers édités sur papier en-tête aux formats word et pdf

Un dossier **PAPETERIE ET LOGO** :

- Papier en-tête et suite de lettre de l'Association
- Modèle d'attestation de dons
- Logo et icône de l'Association

2. Listing "Adhérents"

Lorsque Maxime aura accès à DRIVE, il intégrera les adhérents 2022 au listing "Adhérents" avec une identification des adhérents ayant renouvelés leur adhésion.

3. Bilans adhérents

À ce jour, le nombre d'adhérents est de 68 : on constate que la ré-adhésion ne se fait pas systématiquement malgré l'adhésion libre : les adhérents de l'automne n'ont pas intégré que l'adhésion est à renouveler en début d'année...

- Il faut étudier des modes de fonctionnement d'adhésions qui permettent de perpétuer les adhésions sans avoir à relancer individuellement les adhérents de l'exercice précédent
- **Sujet à débattre en CA**

4. Prise en main de la comptabilité avec Clémentine

MAXIME finalise son transfert d'accès aux comptes de l'association avec la banque CIC, il pourra ensuite avoir accès aux comptes avec la plateforme Clémentine (Gestion de compte et de budget)

Etat d'avancement de la convention avec CFDT

La proposition de convention pour le congrès de La CFDT n'a pas été retenue par ce syndicat : la CFDT préfère faire appel à un organisme à couverture nationale pour leur "Cadeau Environnement" de façon à ce que les adhérents de toutes les régions puissent en profiter :

- Voir si à l'échelle régionale la CFDT est toujours intéressée et si on participe au congrès pour tenir un stand hors convention pour pas ?
- **Sujet à débattre en CA**

5. Point Divers

Proposition de partenariat avec "Air Liquide"

François propose d'établir un partenariat avec son employeur, l'entreprise Air Liquide dans le cadre de sa politique environnementale.

Suite à la discussion sur l'opportunité de mettre en place un partenariat avec une entreprise industrielle on se pose la question : Quels sont nos critères de choix d'une entreprise dans le cadre de partenariat ?

- Cette question récurrente mérite d'être débattue et que l'on définisse des critères pour ce choix
- **Sujet à débattre en CA**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19H15

Fait à ROISEY le 23 mars 2022

Le Président

Yvan RUNET

Le secrétaire de séance

François COROMPT